



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 5075

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrere attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur la situation de la Federation nationale des foyers ruraux. Cette federation nee a l'issue de la derniere guerre a rendu de grands services au monde rural. Elle defend les aspirations et les espoirs de celui-ci. Elle gere egalement les assurances de nombreux militants et assure une tache d'information a travers un magazine. Elle aide au fonctionnement des federations departementales et met en oeuvre des programmes nationaux de formation des benevoles et des professionnels. La federation departementale des foyers ruraux du Tarn a tenu a l'informer de ses inquietudes quant aux moyens mis a la disposition de la Federation nationale des foyers ruraux avec notamment une reduction de la subvention de fonctionnement pour 1993 et un projet identique pour 1994. Il souhaiterait connaitre ses intentions a cet egard.

Texte de la réponse

Les propositions du ministere de l'agriculture et de la peche pour la loi de finances 1994 et les debats parlementaires ont permis de maintenir les credits du chapitre 43-23 destines au soutien des activites associatives au niveau de ce qui avait ete vote lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'evolution du monde rural, le ministere de l'agriculture et de la peche s'apprete a engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour definir de nouvelles perspectives, mais egalement de nouvelles regles pour mieux organiser la cooperation entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le role fondamental des associations dans le developpement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activites economiques.

Données clés

Auteur : [M. Bonnecarrère Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5075

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 août 1993, page 2504

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 120